Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Ancienneté,stage, arrêt maladie?

Par MarineJ

Bonjour,

Je suis rentrée dans l'entreprise le 2 avril 2018 en tant que stagiaire.

A la suite de mon stage (durée de 6 mois: 2/04/18-27/09/18) j'ai été directement embauché en CDI sans période d'essai, ni pause entre les deux.

J'ai eu un Arrêt maladie de deux semaines durant le mois d'Avril 2019.

Il n'y a pas eu de maintien de salaire sous prétexte que mon ancienneté a débuté le 28 septembre (Date du début du contrat en CDI).

Est-ce vrai?

Puis-je faire qql chose en demandant que mon stage soit comptés dans l'ancienneté (ainsi ça fera un an que je suis dans la boite et le maintient de salaire sera assuré)?

Merci d'avance pour votre aide.